



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ESPAGNE. — MADRID, 5 FÉVRIER.

M. Lopez, ministre de l'intérieur, ayant exprimé l'intention de reprendre son portefeuille avant l'expiration du congé de quinze jours qui lui avait été accordé, un décret royal l'a autorisé à rentrer immédiatement dans l'exercice de ses fonctions. Il est donc évident que sa retraite momentanée se rattachait effectivement à l'affaire du général Narvaez.

Les factieux interceptent toujours le service des dépêches surtout dans la Manche; 150 hommes arrêtent tous les courriers. Le fameux Cabecilla Rincón, vient d'être fassillé à Trujillo, et le capitaine général d'Estramadure espère à l'aide d'un bando qui promet amnistie, ramener la plu part des partisans que conduisait ce chef.

P.S. Je reçois à l'instant une lettre de Vittoria; s'il en faut croire ce qu'elle contient, une insurrection militaire aurait éclaté dans cette ville. Divers cris auraient été proférés: *Vive le statut royal! A bas les ministres!*

FRANCE. — PARIS, 11 FÉVRIER.

Il y avait hier une nombreuse réunion chez M. Thiers, on y remarquait entr'autres députés de l'opposition, M. Odillon Barrot. Quelques députés du centre s'y étaient aussi rendus.

M. de Salvandy a été nommé rapporteur de la loi de disjonction. Son rapport pourra être fait à la chambre des députés dans huit jours; la discussion pourra avoir lieu dans douze ou quinze jours.

Dans la séance d'hier de la chambre des députés, M. de Valry a fait un rapport sur la pétition des porteurs de fonds espagnols qui demandent la coopération active de la France en Espagne. La commission propose l'ordre du jour.

M. le comte d'Harcourt repousse cette proposition, car selon lui ce serait engager l'avenir relativement à l'intervention, et c'est ce qu'il ne faut pas souffrir.

M. Mangin approuve M. d'Harcourt, mais il envisage la question sous un autre point. Tout gouvernement protège les nationaux, c'est ainsi que se conduit l'Angleterre; la France ne doit pas agir autrement, et il ne faut pas passer à l'ordre du jour quand tôt ou tard on doit protéger les créanciers français.

M. le ministre des finances déclare que dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons, ce n'est pas engager l'avenir que de prononcer l'ordre du jour.

On met aux voix l'ordre du jour, il est adopté.

La chambre des députés a terminé aujourd'hui la discussion de la loi municipale. Le projet de loi a été adopté à une majorité de 204 voix contre 70.

Suivant l'Annuaire du bureau des longitudes, voici quel a été le mouvement de la population de la ville de Paris, pendant l'année 1835 :

Naissances, 29,320, dont 19,361 en mariage et 9,959 enfants naturels, plus du tiers; 7,898 mariages ont eu lieu. Le nombre des enfants morts-nés s'est élevé à 1811 individus.

Le chiffre total des décès a été de 24,792, d'où il résulte que l'excès des naissances sur les décès a été de 4,525. Il n'est mort qu'un centenaire dans cette année.

Il a été observé que depuis 1817 jusqu'à 1834 (dix-huit années), il était né en France 8,983,755 garçons et 8,443,072 filles. Ce rapport, qui paraît être constant en France, est

SOUVENIRS DU DUC DE VICENCE.

L'ABDICTION DE L'EMPEREUR.

(Suite et Fin.)

Le grand duc descendit et donna ses ordres pour notre départ, car il fallait qu'il me fit sortir de Paris avec les mêmes précautions qu'il avait prises pour m'y faire entrer. A la nuit tombante nous sortîmes à pied, nous trouvâmes sa voiture aux Champs-Élysées, et une heure et demie après nous nous séparâmes sur la route d'Essonne.

Prince, lui dis-je en le quittant, j'emporte un souvenir que ni le temps ni les circonstances ne pourront atténuer. Le service que vous m'avez rendu est un de ceux qui enchaînent un homme d'honneur à la vie et à la mort. En quelque lieu, et quelques circonstances que ce soit, disposez de moi, de ma fortune, de ma vie...

Où, mon cher duc, je compterais sur vous, comptez-vous aussi, sur vos amis de Russie. Bon courage, vous avez l'appui de mon frère, ne désespérez pas. Adieu, et revenez-nous vite.

Les gens mal instruits qui ont conservé d'injustes préventions contre l'empereur de Russie me taxeront de partialité envers Alexandre et les siens, mais pour moi qui suis juste et vrai, c'est un devoir d'honneur que je remplis en leur rendant hautement la justice qui leur est due. Les lâches seuls renient le bienfaiteur et les bienfaits.

Dix-huit lieues me séparèrent de l'empereur; je les franchis en cinq heures. A mesure que j'approchais de Fontainebleau, je sentais mon courage faillir. Quelles paroles, bon Dieu! étais-je chargé de lui porter dans la mission que je venais de remplir, j'avais épuisé tous les dégoûts de la fertilité et de l'amour propre blessé; mais dans celle-ci, mon cœur, saignant de la douleur que j'allais causer à celui qui grandissait dans mes affections à mesure que le malheur venait flétrir tant de gloire et de véritable grandeur.

Les abords de Fontainebleau étaient encombrés de troupes qui avaient rejoint, et qui huyouaquaient, pleines d'impatience de com-

comme 17 est à 16, ou 17/16. Anciennement, sur des données très imparfaites, on avait supputé qu'il était de 22/21.

On a arrêté dans le jardin des Tuileries un jeune homme qui lançait des pierres contre les plus belles statues. Plusieurs d'entre elles portent des traces de cet amusement inexplicable.

M. le comte Dupont de Lauberdère, lieutenant-général et ancien député pendant les 100 jours, est mort en son château près de Baugé.

Un tableau étendu de nos forces navales, tant en activité de service qu'en commission, désarmées ou en construction, est publié par le Journal du Havre. Ce tableau se résume dans les chiffres suivants :

Vaisseau de ligne,	51
Frigates,	63
Corvettes de guerre,	22
Corvettes avisos,	9
Ricks,	29
Briks-avisos,	20
Goëlette,	1
Bombardes,	8
Canonnières-bricks,	4
Cutters et lougres,	18
Bâtiments de flotille,	42
Corvettes de charge,	15
Gabarres,	32
Bâtiments à vapeur,	31

Total, 346 navires.

On cite un pharmacien à Paris, qui par la vente de ses pectoraux depuis la maladie régnante a gagné plus de 30,000 francs.

On lit dans le Messager :

L'emprunt qui se négociait depuis long-temps à Londres entre les agens du gouvernement espagnol et plusieurs maisons de banque anglaises, et que nous avions annoncé il y a déjà quelque temps, a été, nous assure-t-on, conclu et signé au commencement de cette semaine. Les conditions paraissent être celles que nous avons indiquées, à savoir, que le capital nominal de l'emprunt serait de 2,500,000 liv. st. (62,500,000 frs.), et que les revenus de l'île de Cuba seraient spécialement affectés au remboursement du capital, ainsi qu'au service des intérêts. L'intervention directe de lord Palmerston aurait, ajoute-t-on, aidé efficacement à la solution de cette affaire.

BELGIQUE.

Bruxelles, 13 février (trois heures). — Bourse nulle, tenue seulement pour la forme. Le cours de l'actif espagnol (Ardoin) est resté à 24 1/2 A pour le 15 Société Générale, émission de Paris, 1555 P; Actions réunies 101 5/8 A, éventualités de la Société des pianos 1 p. c. de prime, pièces fermes 1/4 1/2, le tout argent et sans vendeurs. Après la cote: Ardoin, 2135 argent.

Amsterdam, 11 février. — Dette active 2 1/2 p. c. 53 1/4 13/16, 5 p. c. 101 1/8, billets de chance 22 13/16, syndicat 94 3/4 7/8 3/4, société de commerce 183 3/8 183, Ardoin pièce de 85 liv. 24 1/8 3/8 3/4 6, dito grosses pièces 00, coupons 00, différée 00, passive 7, brésiliens 00, Naples 00, russes 104.

Marché des huiles et graines. — Les huiles sont toujours sans affaires et leurs prix ne sont que nominaux.

La chambre des représentants ne s'est pas trouvée en nombre aujourd'hui. La séance a été renvoyée à demain.

Plus de deux mille cartes ont été distribuées hier pour le Cirque Tourniaire. La première série des billets pour la Tombola était 730. Le bel animal est échu au n° 129 pris par M. Clerens, jardinier du château de Laeken.

battre. Je ne sais comment je fus reconnu, je fus entouré et suivi jusqu'à la grille du château, et des cris de « vive l'empereur! à Paris! » se firent entendre de toutes parts. Les cris de ces braves gens me faisaient bien mal.

Je descendis au pied du grand perron où je trouvai le prince de Wagram qui vint à moi avec empressement. — Eh bien! mon cher, me dit-il, où en sommes nous?

Cette question, le ton dont elle me fut faite, me déplurent. — Où est l'empereur? répondis-je, inquiet de voir les grands appartements exactement fermés. Je le trouvais établi dans ses petits appartements au premier étage, le long de la galerie de François Ier.

Lorsque j'entraî dans le cabinet de l'empereur il était occupé à écrire; il se leva précipitamment et vint à moi; dix années semblaient avoir passé sur sa noble et expressive figure. Ses yeux animés d'un feu sombre, étaient encastrés d'un cercle noir. Sa bouche légèrement contractée donnait à sa physionomie une expression de souffrance indicible.

Enfin! que se passe-t-il? avez-vous vu l'empereur de Russie? que vous a-t-il dit? Et remarquant la consternation répandue sans doute sur mes traits, il me tendit la main qu'il serra convulsivement. — Parlez, parlez, Caulaincourt, je m'attends à tout...

Sire, j'ai vu l'empereur Alexandre, j'ai passé vingt-quatre heures caché chez lui...

Ah bah! eh bien!

L'empereur de Russie n'est pas l'ennemi de votre majesté (il fit un geste de doute); non, sire, et c'est en lui seul que la cause impériale trouve un appui.

Au fait, que veut-il, que veut-on?

Sire, répondez-moi d'une voix à peine intelligible, votre majesté est appelée à de grands sacrifices pour assurer à son fils la couronne de France.

C'est-à-dire, répliqua-t-il avec un accent terrible, qu'on ne veut

— On nous écrit de Gand, 11 février: « Aujourd'hui a eu lieu, à deux heures de relevée, l'enterrement de M^{me} la comtesse Vandamme, veuve du lieutenant-général de ce nom. A ce propos, il ne sera pas inutile de rappeler une observation consignée dans l'Histoire des contemporains, bien propre à r lever la mémoire de cette célébrité militaire. « On s'est formé de ce général une idée que certains fait ont demandé; on a exagéré le mal, et jamais on n'a parlé du bien. Par exemple, les habitants de Cassel, où il est né, jouissent d'un hôpital qu'il a construit et fondé de ses propres deniers. Il est peu de personnes qui composent ainsi, par des bienfaits, le mal que les circonstances les ont quelquefois forcées de faire. »

Un riche anglais habitant cette ville avait fait l'acquisition, il y a quelque temps, d'un cheval de très grand prix. Peu de temps après cette acquisition notre anglais s'aperçoit que son cheval avait la vue fort courte. Aussitôt il s'empressa de convoquer chez lui les vétérinaires les plus habiles, et leur déclara qu'il est prêt à faire tous sacrifices pour obtenir une meilleure vue à son cheval. Mais comme le mal était sans remède, il prend le parti de faire confectionner par un opticien des besicles fort élégantes. Depuis ce temps, le cheval ne sort jamais sans lunettes. Il était hier à la course.

Un voyageur est tombé hier d'un wagon en voulant rattraper son bonnet qu'il avait laissé tomber. Il s'est fracturé la jambe gauche. On l'a transporté à l'hôpital St-Jean.

C'est par erreur que la Belgique littéraire annonce que M. Schaepekens s'établit à Maestricht. Il s'est rendu en cette ville pour peindre un tableau de 17 pieds, représentant l'Apothéose de St-Servais, pour lequel on a mis à sa disposition une ancienne chapelle gothique, vu que son atelier à Bruxelles était trop petit.

Parmi les masques du bal du Grand-Théâtre, on remarquait une nourrice de sept pieds. C'était un jeune Liégeois de 21 ans.

FINANCES HOLLANDAISES.

On lit dans le Constitutionnel des Flandres :

Le Handelsblad vient de publier, sur la situation financière de la Hollande, un article remarquable et qui jette une vive lumière sur cette situation. Il examine l'ensemble de ces budgets, l'ensemble de la situation financière, et il arrive à des découvertes vraiment effrayantes.

Il prouve par des chiffres que l'évaluation des recettes du trésor a été évidemment exagérée, et que l'on se prépare ainsi des déficits pour l'expiration de l'exercice. Un déficit a eu lieu sur l'exercice 1836, et, malgré ce résultat, sans créer de nouvelles ressources et en augmentant encore les dépenses, le gouvernement a fait réduire les cent additionnels et appelle ainsi de nouveaux déficits. La réduction des cent additionnels, réduction dont nos journaux orangistes ont fait tant de bruit, n'était donc qu'un acte de charlatanisme par lequel on voulait tromper les gens qui ne connaissent point le dédale des finances hollandaises.

Mais ce qui doit exciter le plus d'indignation, ce qui exclut toute idée de constitutionnalité et de loyauté, c'est la dissimulation d'une masse de dépenses tellement considérable que le budget s'en trouverait augmenté de moitié et qu'ainsi en réalité la dépense générale du trésor hollandais est triple de la nôtre.

Parmi les dépenses dissimulées, il en est un assez grand nombre qui se rapportent au département de la guerre, et

plus traiter avec moi? qu'on prétend me chasser du trône que j'ai conquis à la pointe de mon épée, qu'on veut faire de moi un objet de dérision et de pitié, destiné à servir d'exemple à ceux qui, par le seul ascendant de leur génie et de leur supériorité, commandent aux hommes et font trembler les rois légitimes sur leurs trônes verrouillés. Il se promena quelques instans dans la plus vive agitation; puis, s'arrêtant devant moi en croisant les bras: — Et c'est vous, vous, Caulaincourt, qui vous êtes chargé d'une pareille mission auprès de moi, ah! il se rejeta épuisé dans son fauteuil et se couvrit le visage de ses deux mains.

Je gardai le silence. Il était si malheureux!

Il se retourna vers moi — Vous n'avez donc pas le courage de continuer? Voyons, monsieur, qu'est-ce que votre Alexandre vous a encore prié de me demander?

Sire, dis-je tout à fait exaspéré et rebuté, votre majesté est sans pitié! ce coup qui vous accable a déchiré mon cœur avant d'atteindre le vôtre. Depuis quarante-huit heures, le fer s'est retourné dix mille manières dans mon sein.

J'ai tort, Caulaincourt, j'ai tort, mon ami, interrompit-il avec un accent irrésistible. Il y a des instans, ajouta-t-il en portant la main à son front, où je sens battre ma cervelle dans ma tête... Tant de malheurs me frappent sans relâche! Cette puissance d'organisation qui m'avait soutenu au milieu des périls et des combats, cède sous les coups redoublés qui m'accablent... Moi, douter de vous, Caulaincourt! mais, de tous ceux qui m'entourent, vous êtes le seul entendez-vous, le seul peut-être en qui j'aie foi... Ce n'est qu'au milieu de mes pauvres soldats, ce n'est que dans leurs yeux attristés que je trouve encore écrit: fidélité et dévouement. Heureux, je croyais connaître les hommes; mais je ne devais les connaître que dans le malheur. Il resta plongé dans ses réflexions les yeux attachés sur le parquet.

Moi-même, j'étais exténué de corps et d'esprit; mes regards se portèrent vers une glace placée devant moi, je me fis peur...

Le *Handelsblad* nous apprend qu'en outre il doit être demandé de nouveaux crédits aux états-généraux, pour couvrir les dépenses extraordinaires de ce département. Les dépenses du trésor hollandais sont toujours divisées en ordinaires et extraordinaires; les onze millions portés au budget, pour le département de la guerre, ne comprennent que cette première sorte de dépenses, et voilà ce qu'ignoraient quelques journaux belges, lorsque, prenant ce chiffre de 11 millions pour le total des dépenses militaires de la Hollande, ils en tirèrent dernièrement des conclusions si peu favorables à notre administration. Si l'on procédait chez nous comme on procède en Hollande, nos dépenses paraîtraient aussi moins élevées qu'elles ne sont en effet; mais nous n'avons pas besoin de tromper le monde, et ce n'est pas avec un pareil système qu'on va le plus loin.

Où arrivera la Hollande avec ce système de prodigalité et de fraude qui est suivi par son gouvernement? La chose est triste à dire, mais elle n'en est pas moins probable, et quelques députés, amis de leur pays, n'ont point à cet égard dissimulé leurs craintes: si ce train continue (et il n'y a pas apparence d'amélioration), l'administration du roi Guillaume, après avoir épuisé les ressources du pauvre peuple, ira se perdre dans la banqueroute.

LIEGE, LE 14 FÉVRIER.

INTERETS COMMUNAUX.
TRAVAUX PUBLICS.

Le chapitre consacré aux travaux publics dans le rapport du collège, travail dont nous avons déjà donné quelques extraits, mérite toute notre attention:

« Commencer, pour ne pas achever, voilà ce que l'administration ne peut vouloir; achever ce qui est commencé et seulement alors commencer de nouveau, voilà, au contraire, ce qu'elle veut. »

Telle est l'espèce de profession de foi par laquelle l'autorité locale actuelle répond au reproche souvent adressé aux administrations précédentes.

Aussi pouvons-nous espérer de voir terminer les travaux d'appropriation et d'agrandissement de la caserne des Ecoles pour lesquels on a déjà dépensé une somme de francs 197,384 57, et dans le cas même où le gouvernement se refuserait à nous accorder l'avance à laquelle nous donne des droits un arrêté royal, nous espérons que la ville n'achèverait pas moins ces réparations qui exigent encore une somme de francs 93,269 22. Cet achèvement nous semble indispensable, si l'on ne veut perdre les sommes qui ont déjà été dépensées pour cet objet. Nous avons entendu regretter que l'allocation nécessaire pour l'acquisition d'un terrain de manoeuvre n'ait point été portée au budget. On dit que les revenus qu'il pourrait rapporter suffirait peut-être au paiement des intérêts et au remboursement du prix d'achat; mais dans cette incertitude, on craint que le conseil, en face de l'état financier tel que les deux budgets l'auront établi, ne postpose ce dernier complément de la caserne des Ecoles.

Voici les travaux exécutés depuis 1830 d'après le rapport du collège:

1° Canal construit depuis l'église des Augustins jusqu'au pont d'Avroy.

En faisant disparaître un cloaque infect, il a puissamment contribué à l'agrandissement de la promenade d'Avroy; et cette promenade, déjà si belle aujourd'hui, va s'embellir encore, et par la régularisation des abords du pont d'Avroy, et par les grillages élégans que les propriétaires riverains demandent l'autorisation d'établir à l'extrémité de leurs jardins, et par le comblement en entier du canal du quai de la Saussenière, dont une partie est déjà exécutée.

2° Achèvement des rues de la Régence et de l'Université.

3° Ouverture de trois nouvelles rues dites Laruelle, Bertholet et du Collège.

4° Acquisition de l'église St André, dans laquelle se trouvent aujourd'hui les objets d'art qui doivent orner son musée. La ville est devenue propriétaire de ce local pour la somme de 6,000 fr. et deux rentes important ensemble 1,566 fr.

5° Elargissement des abords de l'Entrepôt, près de l'église St-Thomas, retardé par le refus du ministre d'autoriser l'édification d'une seule maison.

6° Ouverture de la rue Marengo, destinée à remplacer la rue des Béguines, qui mettra en communication le quai St Léonard avec le faubourg du même nom, et plus tard avec le faubourg Vivegnis.

— Sire, lui dis je, je vous demande la permission de prendre deux heures de repos. Je suis excédé de fatigue; j'ai d'importantes communications à faire à votre majesté. Il faut qu'elle soit parfaitement instruite des difficultés de sa position, avant de se décider sur le parti qu'elle croira devoir adopter, et je sens que, dans l'état de malaise où je suis, il me serait impossible de donner à cet entretien tous les développemens qu'il nécessite.

— Cela est juste, allez vous reposer, Caulaincourt. Je pressens le sujet que nous aurons à traiter. J'ai besoin de me familiariser avec ses conséquences... Allez vous reposer, je vous ferai appeler à dix heures.

Arrivé dans ma chambre, je tombai raide évanoui. En reprenant ma connaissance, je trouvai Yan près de mon lit. Il voulait me saigner; mais je n'avais pas le temps d'être malade: n'avais-je pas une réponse à porter à Paris? A Paris! où je sentais que chaque heure importait avec elle quelque parcelle de l'unique planche tendue au naufrage... Je demandai un bain, et avant dix heures je me présentai chez l'empereur. Il était calme, mais son front soucieux attestait l'angoisse qui le dévorait.

— Asseyez-vous, Caulaincourt; voyons, que veut-on, qu'exige-t-on de moi?

Je lui rendis un compte fidèle de ma longue conversation avec l'empereur de Russie. Des cris d'indignation sortirent plus d'une fois de sa bouche au récit des turpitudes que j'étais forcé de révéler. Mais quand j'arrivai à la question, déjà agitée au conseil des souverains alliés, du rétablissement des Bourbons, il s'élança de son fauteuil, et, parcourant à grands pas l'appartement: — Allons donc, allons donc, ils sont fous!... Rétablir les Bourbons en France! mais ils n'auraient pas pour un an... Les Bourbons sont antipathiques aux neuf dixièmes de la nation française! Et l'armée, dont les chefs ont combattu leurs émigrés, l'armée, qu'en feraient-ils? Mes soldats ne seront jamais les leurs... C'est le comble de la stupidité de penser à fonder

Voici comment s'est exprimé M. l'échevin Lambinon, chargé dans notre administration de la partie des travaux publics:

« Voilà, MM., une esquisse rapide et bien imparfaite, sans doute, des travaux exécutés par l'administration à laquelle nous avons succédé, et, certes, en présence de tant d'améliorations, et en lui tenant compte des temps difficiles qu'elle a dû traverser, il est juste de reconnaître que son passage aux affaires de la commune ne restera pas sans résultats utiles.

« Et ce qu'a fait l'administration précédente n'est rien, on peut le dire, ou du moins bien peu de chose comparative-ment à ce qu'elle avait projeté de faire, car si les travaux commencés par elle ou par ses devanciers ont été poursuivis avec constance, d'autres travaux bien plus grandioses ont été médités, et chaque année a, pour ainsi dire, préparé aux années suivantes de nouveaux projets pour la prospérité de la commune.

« Les habitans de la Boverie se plaignaient depuis longtemps de manquer d'eau potable pour l'alimentation de leurs ménages. Deux pompes publiques vont y être placées et suffiront bientôt à leurs besoins.

« Une pompe publique sera établie aussi au Thier à Liège. C'est un engagement que la ville doit remplir, par suite de la cession gratuite d'un puits qui était la propriété particulière et exclusive de quelques habitans.

« L'éclairage à l'huile a été remplacé par l'éclairage au gaz, et bientôt cette innovation sera portée sur tous les points prévus par le contrat; innovation d'autant plus précieuse que vous n'ignorez pas, Messieurs, qu'un bon éclairage est la condition première d'une bonne police, et par conséquent de la sécurité publique.

« Les candélabres qu'on a substitués aux simples lanternes, font l'ornement des places publiques qui étaient susceptibles de recevoir cette amélioration.

« C'est l'administration précédente qui a eu la pensée du quai de hallage qui va s'élever sur la rive gauche de la Meuse et mettre ainsi en communication plus directe le quartier d'Avroy avec le centre de la ville et avec le quartier de l'Est. Déjà les plans de cette vaste création sont approuvés, déjà l'entreprise est rendue, déjà tous les préparatifs sont faits, et tout annonce que cette année ne s'écoulera pas sans nous mettre à portée d'apprécier les avantages qui doivent résulter de cette belle conception.

« C'est à l'administration précédente qu'est due l'idée de l'agrandissement de l'université, la construction du conservatoire, de la salle des concerts, de la régularisation des places et des rues environnantes, travaux et améliorations, qui, par leur ensemble vont donner à ce point de la ville un caractère vraiment monumental.

« Ou lui doit encore cette idée si heureuse de vendre le terrain du collège actuel pour en appliquer le produit dans l'intérêt de l'instruction publique, ce qui va doter la ville d'un collège mieux approprié et d'un jardin botanique qui répond aux besoins de l'étude de la science qu'il a pour objet.

« On lui doit encore cette idée non moins heureuse d'ouvrir de nouvelles rues dans le quartier d'Outre-Meuse, en prenant pour devise: utilité, convenance et salubrité.

« C'est enfin à l'administration précédente qu'est dû ce vaste système d'amélioration pour l'alignement et l'élargissement d'une multitude de rues, telles que celles des Dominicains, des Croisiers, St-Thomas, Hocheporté, des Bayards, etc.

« Voilà encore, Messieurs, une esquisse bien incomplète des travaux projetés par l'administration précédente, et dont l'exécution n'a été arrêtée que faute de temps et de ressources.

« C'est à nous, Messieurs, c'est à l'administration actuelle qu'il est probablement réservé de mettre à fin tant et de si belles entreprises, et c'est dès lors vers ce but qu'elle a fait tourner une partie de ses efforts.

« Sans doute, au milieu du mouvement qui nous environne, l'administration actuelle ne saurait rester stationnaire; mais il ne faut pas se dissimuler que le temps est nécessaire à toutes choses. Commencer pour ne pas achever, voilà, Messieurs, ce qu'elle ne peut vouloir; achever ce qui est commencé et seulement alors commencer de nouveau, voilà, au contraire, ce qu'elle veut.

« Loin d'elle néanmoins l'idée de repousser de nouvelles créations, alors que l'utilité en serait démontrée.

« C'est ainsi qu'elle se fera un devoir d'intervenir dans les frais de construction de nouvelles prisons, dont la création est réclamée par la pitié en faveur des détenus coupables et

par tous les sentimens de justice et d'humanité envers les innocents.

« C'est ainsi qu'elle, reconnaissant la nécessité d'agrandir le cimetière communal, elle s'est hâtée de voter le fonds nécessaire pour cette amélioration.

« C'est ainsi qu'elle a mûri le projet de remplacer le mur d'eau du quai de la Balle par un port qui s'étendra depuis la rue Hongrée jusqu'à l'angle du Mont-de-Piété.

« C'est ainsi qu'elle a mûri le projet de régulariser la rue Jonckeu depuis la chaussée St-Gilles jusqu'aux Guillemaux où doit se trouver la station du chemin de fer.

« Et lorsque ses ressources la mettront dans l'impossibilité de réaliser ses projets, elle saura encourager ce qu'elle ne peut, ce qu'elle ne doit pas faire, en accordant des avantages aux propriétaires qui viendront à son aide, et cette détermination porte déjà ses fruits.

« Déjà le rapport qui accompagne le budget dont nous avons donné des extraits, justifiait l'adjonction d'un architecte chef et d'un expéditionnaire dessinateur au personnel du bureau des travaux publics tel qu'il existe aujourd'hui.

« Mais la récapitulation donnée dans le rapport du collège des objets traités par ce bureau, pendant l'exercice de 1836, vient donner un nouvel appui aux propositions de la commission du budget.

Demandes à instruire	671
Devis dressés	204
Etats vérifiés et régularisés	820

1,695 pièces

Il n'est pas un seul de ces objets qui n'ait exigé une descente sur les lieux, un rapport, très-souvent un levé du terrain et la confection d'un plan.

Il s'opère en ce moment dans la presse française un mouvement fort remarquable. Nous avons parlé dans le temps de l'apparition de plusieurs journaux, qui se posent comme organes de l'opinion des jeunes hommes, pour nous servir de leur expression, et prennent par suite le titre de feuilles de la Jeune Presse. La plupart considèrent les doctrines de *Constitutionnel*, du *Temps*, du *Bon Sens*, du *Messager*, et même du *Courrier Français* comme des doctrines vieilles; on sait qu'un des moyens adoptés par la Jeune Presse pour se populariser a été de baisser le prix des journaux. Elle offre ses n° quotidiens à 40 francs par année, tandis que les autres feuilles coûtent 80 francs. Cette réduction paraît avoir réussi à quelques uns. La feuille que dirige M. de Girardin, compte dit-on, déjà plus de neuf mille abonnés. Les hommes politiques dont les anciens journaux représentaient les opinions, se sont aussi emparés du moyen employé, par les hommes de la Jeune Presse, et ils ont fondé le *Siccle*, qui au moins sous le rapport littéraire, ne peut soutenir la comparaison avec la *Presse*. Aussi la fortune de la première de ces feuilles n'est point aussi brillante.

Le mouvement dont nous parlons se prononce chaque jour davantage. Plusieurs nouveaux journaux ont été créés depuis peu de temps. On a appris aussi que M. H. Fonfrède venait d'acquiescer le *Journal de Paris*, dont il va renouveler les doctrines: on sait que le système de cet écrivain est la résistance la plus prononcée à ce qu'il appelle les envahissemens de l'esprit révolutionnaire. Une publication importante et digne d'attention, est celle du *Monde*, dont M. de Lameunais a pris la direction. Cet écrivain a publié, il y a quelques jours, un premier article signé, qui a eu un certain retentissement même chez nous. Aujourd'hui un autre écrivain, George Sand, débute dans ce même journal. La correspondance de Paris nous apprend aussi hier que M. de Lamartine se proposait de déposer ses idées dans une feuille quotidienne. Il paraît que bientôt chacune des nuances d'opinions qui divisent la France aura son organe spécial.

La correspondance espagnole des journaux de Paris donne des détails sur l'attaque dont le ministre Mendizabal a été l'objet de la part du héros de la Granda, le sergent Garcia. Nous avons déjà parlé hier de cet événement, de nature à jeter beaucoup de lumière sur l'affaire dont la reine d'Espagne a failli devenir la victime.

Les autres nouvelles d'Espagne ne présentent aucun intérêt.

— Avant-hier vers minuit, deux militaires ivres s'étant pris de querelle avec le vau Roture, Outre-Meuse, ont tiré leur sabre et s'en frappaient comme des furieux, dans l'obscurité, lorsque des bourgeois se sont interposés, et ont parvenus, malgré leur résistance, à désarmer et à emmener ces deux

l'empire dans un gouvernement formé d'éléments aussi hétérogènes que le serait indubitablement celui des Bourbons. Oublierait-on qu'ils ont vécu vingt ans à l'aumône de l'étranger, hors du sein de la patrie, en guerre ouverte avec les principes et les intérêts de la France? Les Bourbons en France! mais c'est de la démence, c'est vouloir attirer sur le pays toutes les calamités... Est-ce que réellement cette idée prend quelque consistance?

Je ne lui dissimulai aucunes des machinations qui tendaient à ce but. — Mais le sénat, mais les grands dignitaires, à part l'indignité dont ils se saliraient par rapport à moi, ne peuvent vouloir un Bourbon sur le trône. Quelle place leur serait assignée dans ce cour, dont eux, ou leurs pères, ont tiré Louis XVI pour le conduire à l'échafaud? J'étais un homme nouveau, moi, par des excès qui ont terni la révolution française; je n'avais rien à venger, j'avais tout à rétablir, et je n'ai osé m'asseoir sur le trône vacant de France que la tête ceinte de lauriers. La nation française m'a porté sur le pavois parce que j'avais exécuté de grandes et belles œuvres avec elle et pour elle. Mais les Bourbons? qu'ont-ils fait pour la France? quelle part revendiqueraient-ils dans ses conquêtes, dans sa gloire, dans sa prospérité? Que pourraient-ils actuellement pour ses intérêts, pour son indépendance, quand, rétablis par des étrangers, ils devraient accéder à toutes leurs exigences, en un mot plier le genou devant leurs maîtres? On peut profiter de la stupeur où le fait de l'occupation a jeté la capitale, abuser du droit du plus fort en proscrivant moi et ma famille; mais faire régner paisiblement les Bourbons en France, jamais?... Rappelez-vous ma prophétie, Caulaincourt.

Que de fois, dit le duc de Vicence, que de fois, depuis douze ans, à mesure que les événements se sont déroulés sous mes yeux, n'ai-je pas repassé dans ma mémoire les élaborations de cette intelligence si prompt à déduire toutes les conséquences des bouleversemens politiques.

— Maintenant, continua posément l'empereur, rentrons dans la question. On exige mon abdication; à ce prix ou défère la régence

à l'impératrice et la couronne est acquise à mon fils. Je ne pense pas que je doive déposer le pouvoir, que je doive prendre un pareil parti avant que tout ne soit désespéré. J'ai cinquante mille hommes sous ma main. Mes braves, mes admirables troupes, me reconnaissent encore, elles, pour leur souverain; pleins d'ardeur et de dévouement, mes soldats me demandent à grands cris de les conduire à Paris, le bruit de mon canon réveillera les Parisiens, il électrisera l'amour-propre national insulté par la présence de l'étranger parading sur nos places publiques; le peuple de Paris est brave, il me secondera... après la victoire, ajouta-t-il en s'animant encore, je ferai la nation juge entre moi et les prétentions des alliés sur ma personne, et je ne descendrai du trône que si les Français m'en chassent... Venus avec moi, Caulaincourt; il est midi, je vais passer la revue.

Le temps lui m'inquerra, pensai je, tout est perdu! et je le suivis en proie à la plus vive inquiétude.

L'empereur visita la ligne de ses avant postes; à chaque instant l'armée se grossissait de corps éparés qui rejoignaient le quartier général. L'artillerie était dirigée sur Orléans. Les soldats ivres de revoir l'empereur au milieu d'eux l'accueillaient avec des cris frénétiques. « Paris, Paris, Paris. » Les officiers brandissant leur épée entouraient Napoléon en répétant: — Sire, conduisez-nous à Paris.

— Oui, mes enfans, leur répondait l'empereur, nous allons voler au secours de Paris, demain le mouvement commencera; et des vivats, des acclamations s'élevèrent jusqu'au ciel.

Je l'avoue, nous dit le duc, mon cœur battait vite et fort; dans ce moment je partageais toutes les espérances de l'empereur, et si le succès n'était pas infaillible, au moins la chance me paraissait-elle douteuse. Réduit à l'extrémité où se trouvait Napoléon, ce coup de main devait être tenté.

— Eh bien? me dit-il en descendant de cheval dans la cour du château.

hommes, qui ont troublé le repos des habitans de la rue pendant plus d'une demi-heure.

Le lieutenant-colonel en disponibilité, M. de Guilik, est décédé samedi soir à Gand.

Depuis quelque temps plusieurs ingénieurs français, ainsi que d'autres personnes venant de France, sont arrivés à Bruxelles pour visiter notre chemin de fer; mais le but réel de leurs excursions, c'était de prendre connaissance des plans du rail way, qui doit être construit de Bruxelles à la frontière de France.

Les militaires appartenant à la classe de 1826 ont obtenu en janvier 1836, leurs congés définitifs; ceux qui sont dans la même catégorie, mais de la classe de 1827, se plaignent qu'on ne leur ait pas encore délivré leurs congés, le retard étant d'un grand préjudice pour plusieurs d'entr'eux.

L'homœopathie commence à se répandre sur tous les points de l'Europe. Voici qu'un des partisans de cette école, le docteur Honighergen, vient de partir de Vienne et est arrivé à Constantinople, pour y exercer la médecine d'après cette méthode.

Une ordonnance royale autorise les familles de l'ordre équestre de la province du Rhin à ériger des majorats et à faire des substitutions, conformément aux anciennes lois qui avaient été abrogées par le code civil français.

Le roi et la reine des Grecs se sont embarqués à Trieste le 31 janvier pour retourner dans leurs états.

Le doyen des princes régnans de l'Allemagne, Frédéric François, grand duc de Mecklenbourg-Schwerin, est mort au château de Ludwigslust le 1er février. Né le 10 décembre 1756, il était, depuis près de deux mois, entré dans sa quatre-vingt unième année, et il a régné pendant plus d'un demi siècle. Son petit fils, Paul-Frédéric, le grand-duc actuel, est né le 15 décembre 1800, et il a épousé en 1822, la princesse Frédéric-Wilhelm Alexandre, fille du roi de Prusse. Trois enfans, deux fils et une fille, sont issus de ce mariage.

Sur 32,431,545 habitans que contient la France, 23,251,545 sont adonnés aux travaux de l'agriculture; 4,000,000 exercent les arts mécaniques, 5,000,000 s'occupent de l'administration publique, de sciences, des lettres et des arts libéraux, ou vivent de leurs revenus. Ainsi la France n'a pas cessé d'être principalement agricole, plus des deux tiers de ses habitans étant attachés à la propriété territoriale. Cependant, sur 53 millions d'hectares, superficie de la France, 4,840,000 sont encore en bruyères, landes ou marais, dont avec le temps et les efforts des cultivateurs la richesse et la population agricole de la France doivent, par le seul moyen des défrichemens, à part tant d'autres, s'accroître encore d'un oisième.

M. Richard Carlisle, fameux libraire de Londres, si connu par les poursuites dont il a été l'objet pour la publication d'ouvrages impies et blasphématoires, s'est tout à coup rallié par conviction au christianisme, et il veut se faire prédicateur d'un culte chrétien dissident.

Il a déjà rempli la première formalité indispensable pour obtenir une licence: il s'est présenté samedi à l'audience de Guildhall, il y a lu à haute voix et avec l'accent d'une persuasion sincère, la déclaration suivante:

Je soussigné Richard Carlisle, jure fidélité au roi, et déclare que j'ai en horreur certains dogmes, notamment ceux sur la transubstantiation.

Je professe, par ces présentes, ma foi en Dieu le père, en Jésus Christ, son fils de toute éternité, qui est le vrai Dieu, et dans le Saint-Esprit, faisant un seul Dieu à jamais béni.

Je reconnais les saintes écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, comme ayant été données par la divine inspiration.

Je préfère la traduction protestante de la Bible à la version catholique romaine, dite la Vulgate.

Enfin, moi, Richard Carlisle, je déclare solennellement, en présence du Dieu tout-puissant, que je suis chrétien, et protestant, et que comme tel, je crois aux écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi qu'elles sont communément reçues parmi les églises protestantes. Je reconnais qu'elles contiennent la volonté révélée de Dieu, et les reçois comme règles de ma doctrine et de ma pratique.

M. l'alderman Wood. — Je vous donne acte de vos déclarations, et en même temps vous fait mon respectueux compliment sur l'abjuration de l'athéisme que vous paraissiez avoir professé à des époques antérieures.

M. Carlisle: J'ai lu les écritures saintes dans l'intention

Sire, lui répondis-je, c'est votre dernier enjeu; votre majesté seule doit décider.

Vous m'approuvez, dit-il en souriant, cela est clair; et le front dégage, il traverse la foule d'habit brodés qui encombraient encore les salons.

La on discutait diversement sur les événemens. Les jeunes généraux pleins d'ardeur, ne redoutant pas de nouvelles fatigues, accueillaient avec joie le projet d'arracher la capitale à l'ennemi. Mais dans d'autres groupes composés de gens dont la fortune n'était plus à faire, se manifestait un mécontentement sourdement exprimé. On frémissait à l'idée des malheurs particuliers qui pouvaient résulter d'une bataille dans Paris. La disposition que montraient les troupes à s'décliner tête baissée dans ce grand désordre jetait l'effroi parmi les raisonnateurs. Ce coup de tête, ainsi qu'on l'appelait, savait un seul, au cas qu'il réussit, mais aux dépens de tous.

Je fus instruit de ces propos par quelques uns de ces hommes généraux chez qui l'honneur parle plus haut que les considérations personnelles; ceux là ne mettent jamais en balance leur fortune, leur vie même, avec le devoir et la patrie. J'étais bourrelé d'inquiétudes; il ne me convenait pas d'informer l'empereur de ces mauvaises dispositions, et cependant le lendemain le mouvement sur Paris devait s'opérer! Dans la soirée, la nouvelle de l'abdication circula... Napoléon, qui a encore plus d'une expérience à faire sur la perfidie et la bassesse des hommes, a confié à un vieil ami la communication que je lui ai faite de la part de l'empereur de Russie. L'abdication convient à bien du monde; c'est le seul moyen, dit-on, d'en finir avec ces guerres éternelles... Il est temps enfin de se reposer... Et si Napoléon se refusait à ce grand parti, quelques-uns parlent déjà de l'y forcer.

Savez-vous, poursuivait le duc, que tout cela est de la plus exacte vérité, et plutôt atténué qu'exagéré? mon cœur se gonfle d'indignation en rappelant ces déplorable scènes. J'ai bien de la peine à taire les noms de ces illustres ingrats, mais il ne faut pas marquer au

de les combattre, et de démontrer qu'elles étaient apocryphes; un examen attentif m'a convaincu de leur authenticité et des vérités de la religion chrétienne réformée.

Où croit que la première prédication de M. Carlisle attirera une foule immense.

Le premier Concert de carême a lieu demain à la Société d'Emulation. On souscrit chez le concierge.

Errata. — L'article intitulé BEAUX ARTS, inséré dans notre n° d'hier contient plusieurs fautes. Ligne 3° lisez: a trouvé plus avantageux de s'établir à Bruxelles Ligne 11° lisez: « Nous ne savons si les observations, auxquelles nous faisons allusions auront en fin porté des fruits, etc. Ligne 23°, lisez: ces dernières au lieu de ces derniers.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE.

(N° 1).

J. G. BRIXHE.

Brixhe, Jean-Guillaume, naquit le 27 juillet 1758, à Spa, bourg célèbre de la province de Liège. Dès sa plus tendre jeunesse, il manifesta un goût passionné pour l'étude des belles lettres, mais bientôt la jurisprudence devint l'objet spécial de ses travaux. Il fit des progrès si rapides dans cette science, qu'à l'âge de dix-neuf ans, il fut admis procureur à la cour de Spa, et en février 1780, immatriculé notaire public du pays de Liège. Une lecture assidue des productions philosophiques du XVIIIe siècle, les réflexions que lui suggéraient les événemens importants qui se préparaient en France, donnèrent à son esprit une tendance toute libérale, et firent germer dans son cœur les semences du patriotisme le plus vif et le plus éclairé.

La lutte qui venait de s'engager chez nos voisins eut d'autant plus d'attrait pour lui, que le pays de Liège se trouvait à la veille d'une commotion violente. Là, aussi, le pouvoir se débattait dans une longue agonie; une discussion peu importante, impure même à sa source, féconda les germes du mécontentement. Sous des questions d'un intérêt secondaire, l'évêque de Liège cachait des vues ambitieuses et cherchait à priver les citoyens des droits que leur accordait la constitution. On rechercha alors si le prince pouvait seul porter des édits en matière de police, ou si, pour ces édits comme pour toutes les autres modifications à apporter aux lois existantes, la délibération et le consentement des trois ordres de l'état étaient nécessaires (1).

Des démonstrations hostiles de la part du prince, une plainte en foule portée au tribunal des XXII, par le citoyen que ces démonstrations avaient lésé, le rétablissement de l'impôt des quarante paturs, abolis dans la journée d'état de 1787, eurent bientôt nationalisé la querelle et mis les partis en présence; d'autres incidens propagèrent l'agitation.

La fermentation des esprits était grande à Liège; il ne fallait qu'une seconde pour lâcher un éclat que l'on pouvait retarder encore peut-être, mais qu'il n'était plus possible d'empêcher. La prise de la Bastille et le renversement que ce fait important eut en Europe, vint enthousiasmer tous les cœurs et détermina le mouvement liégeois. Le peuple osa désirer hautement que le clergé, propriétaire de près des deux tiers du territoire, contribuât aux charges de l'état; il demanda une représentation véritablement constitutionnelle, et, comme préalable, l'abolition du fameux édit de 1684, qui avait presque anéanti le tiers-état en mettant la représentation des villes sous la dépendance du pouvoir exécutif. Quelques hommes, et Brixhe fut de ce nombre, secondèrent ce mouvement qu'avaient préparé les fameuses lettres de Bassenge à l'abbé de Paix.

La révolution éclata le 18 août 1789, et la magistrature de Liège fut renouvelée selon les anciennes formes populaires; les autres villes ayant suivi cet exemple, Brixhe fut élu bourgmestre dans la commune de Spa. Il fut ensuite nommé membre et secrétaire perpétuel de l'assemblée représentative de Franchimont; c'est en cette dernière qualité qu'il a publié: Journal des séances du congrès du marquisat de Franchimont, tenu au village de Polleur, commencé le 26 août 1789; Liège, J. J. Tutot 1789, in-4°, avec les suites; inséré en partie dans le Journal patriotique qui paraissait à Liège à cette époque. Ce congrès du marquisat de Franchimont, sous la présidence de M. Dethier, se distinguait par les opinions ultra libérales et le radicalisme de tous ses membres.

On doit applaudir, sans doute, au vif patriotisme, à la dignité qui régnaient dans plusieurs de ses arrêtés, à la

(1) Dohm, Révolution de Liège, 4 vol, in-8° — Souvenirs de l'ancien pays de Liège, par Gaillard, in-8°.

front nos anciennes gloires nationales. Maintenant les événemens vont se succéder avec une dévorante rapidité.

Dans la nuit, l'empereur reçoit un exprès du duc de Raguse, campé avec son corps d'armée à Essonne. Il lui envoie le sénatus-consulte daté de la veille. Le sénat a prononcé la déchéance de Napoléon! L'aide-de camp qui a apporté cette désastreuse nouvelle n'a pas été discret, car elle est aussitôt connue de tous les personnages marquans qui sont à Fontainebleau, et c'est le sujet de tous les à part pendant la matinée du 4.

Les ordres avaient été donnés, le 3, de transférer, le 4, le quartier impérial entre Ponthierry et Essonne. Cependant il est aisé de voir qu'aucun dignitaire ne fait ses dispositions pour suivre le mouvement. L'empereur préoccupé ne s'aperçoit, qu'à l'air de ne s'apercevoir de rien. Il descend comme à l'ordinaire à midi, pour passer la revue, et tous ceux qui sont dans le secret des nouvelles de nuit attendent avec anxiété; mais Napoléon ne révoque pas ses ordres de la veille. Après la parade, il est reconduit dans ses appartemens par les maréchaux et grands dignitaires présens, et là commencent d'abord des insinuations respectueuses, puis enfin la déclaration qu'on ne marchera pas sur Paris. Oh! ce qu'il a souffert est inexprimable!

Quelques heures après l'empereur me fait appeler. Sa figure est affreusement altérée, mais sa physionomie est calme et son maintien assuré. Il prend sur son bureau un papier entièrement écrit de sa main, et me le présente: Voici mon abdication, Caulincourt, portez-la à Paris.

Jamais Napoléon ne m'apparut plus grand qu'en ce moment! Ce fatal papier me brûlait la main. Abîmé de douleur des larmes jaillirent de mes yeux. — Brave, brave ami! les ingrats! ajouta-t-il avec un accent déchirant, ils me regretteront un jour... Il se jeta dans mes bras et me pressa à plusieurs reprises sur son cœur déchiré. Partez, Caulincourt, partez tout de suite.

noble énergie qui dictait ses réclamations lorsque le succès de la révolution n'était rien moins que certain; mais hâtons-nous de dire aussi que les mesures un peu irréflectées et quelquefois violentes, prises dans le sein de cette assemblée, auraient pu nuire aux progrès de la cause révolutionnaire.

Dethier et Brixhe furent souvent députés par l'assemblée franchimontoise près la municipalité de Liège, afin de lui proposer l'exécution de différens arrêtés du congrès. Ils rédigèrent aussi plusieurs adresses remarquables, dans lesquelles ils réclamaient vivement le droit de représentation pour les campagnes, mesure importante et libérale que les Franchimontois furent les premiers à demander; on trouve ces adresses dans les différens recueils périodiques de cette époque.

En 1790, Brixhe fut élu député suppléant à l'état tiers du pays de Liège; cette même année, il publia: Plan de municipalité pour le bourg et la communauté de Spa, à suivre provisoirement à la prochaine élection, et dont la ratification finale est laissée aux cinq élections; Spa, Badon et Cie. 1790. 4° de 20 pages. Ce plan a été rédigé d'après celui qui fut publié à Liège vers la même époque.

Une réaction violente suivit de près cette courte époque de liberté. L'invasion autrichienne ramena le prince fugitif et le peuple vit tout-à-coup ses foyers envahis, ses magistrats, ses principaux citoyens exilés. Brixhe fut proscrit par la commission impériale, comme étant l'un des quatorze premiers chefs de la révolution liégeoise; il se réfugia en France avec J. N. Bassenge et quelques autres, et y devint membre du comité-général des Belges et des Liégeois unis.

Son caractère ardent lui fit sans doute embrasser avec ardeur les opinions de l'un ou l'autre des clubs qui dictèrent successivement des lois à la capitale de la France; nous n'avons, sur ce sujet, que des renseignemens trop incomplets pour que nous en fassions usage ici. Nous dirons seulement que son nom figure sur les listes des bons patriotes trouvées dans les papiers de Robespierre, et insérées dans le rapport que Courtois fit à la Convention, en brumaire an III.

Lors de l'invasion de la Belgique et du pays de Liège par l'armée républicaine, Brixhe fut réintégré dans la municipalité de Spa et nommé, par le peuple, député à l'administration générale du pays de Liège; il s'y montra l'un des plus chauds partisans de la révolution française, et de la réunion pure et simple du pays à la France.

A la retraite de Dumouriez, Brixhe fut de nouveau forcé de se réfugier à Paris; il y fut employé dans les bureaux de la vérification générale des assignats. En prairial an II, le comité de salut public réunit à celui des finances et des assignats, le nomma vérificateur dans les départemens du Nord et des Ardennes. Par divers arrêtés des représentans du peuple, il fut envoyé en cette même qualité à la suite des armées dans les pays conquis, emploi qu'il a rempli jusqu'à la suppression des assignats.

A cette époque, il commença à exercer les fonctions de défenseur officieux près les tribunaux civils et criminels des départemens de l'Ourthe, Sambre-et-Meuse et Meuse Inférieure. Une âme passionnée, une éloquence vive, jointe à une logique serrée, une connaissance approfondie des lois, lui firent bientôt obtenir dans cette carrière, les succès les plus brillans. En l'an VI, l'assemblée électorale scissionnaire, le nomma administrateur du département. En l'an VII, il fut envoyé au conseil des Cinq-Cents; il en fut exclu par la loi du 19 brumaire an VIII. Il revint à Liège et y continua la profession de défenseur officieux. Le 27 brumaire an IX, il fut nommé par le premier consul, avoué près le tribunal d'appel séant à Liège, et le 18 fructidor an XIII, l'école de droit de Paris lui délivra un diplôme de licencié. Les agitations continuelles qu'il n'avait presque jamais cessé d'éprouver, avaient considérablement altéré sa santé; il mourut le 25 février 1807.

On a de Brixhe quelques plaidoyers remarquables par les questions importantes qu'il a su y soulever et par le talent avec lequel il les a traitées. Il a aussi travaillé à la rédaction de plusieurs recueils périodiques; nous citerons entre autres: La tribune publique du département de l'Ourte. Liège, Latour, an V. 8° dont il n'a paru, croyons nous, que 18 numéros formant 312 pages.

THEATRE ROYAL DE LIÈGE.

Aujourd'hui mardi, 14 février, le COMTE ORY, grand opéra en deux actes; précédé de MATHILDE, vaudeville en 3 actes.

Au 1er. jour, la reprise de LESTOCQ.

Sire, dans cette circonstance si solennelle, si grave, porteur de l'acte officiel de l'abdication de votre majesté, je vous demande de m'adjoindre deux grands officiers de l'Empire.

Il réfléchit: Ney et Raguse. Marmon est le plus ancien de mes compagnons d'armes.

Le duc de Raguse n'est pas ici, sire; le duc de Tarente représentera dignement l'armée...

L'empereur est indécis; mais le duc de Bassano, toujours dévoué, toujours fidèle à son poste auprès de son maître, est consulté; il répond que telles que soient les opinions du duc de Tarente, il est homme d'honneur, et remplira noblement sa mission. Maret l'avait bien jugé: l'attitude et la conduite de Macdonald furent parfaites.

Les pouvoirs sont expédiés; une sombre tristesse se peint sur tous les visages. Après nous avoir donné ses dernières instructions, l'empereur rentre dans son cabinet: le dernier regard qu'il me jeta est resté là... Ney, Macdonald et moi nous montâmes aussitôt en voiture. Raineval et Runigny nous accompagnèrent en qualité de secrétaires.

Mon Dieu! dis-je au duc qui se levait pour prendre congé, quel triste adieu à ce hardi projet de marcher sur Paris!

Tout n'est pas fini... J'étais réservé à d'autres douleurs; quelques jours plus tard, je devais le tenir expirant dans mes bras... Vous comprenez maintenant comment, ma vie s'est usée avec la sienne.

Ah! pensai-je, je comprends aussi comment, à peu d'années de distance, vous mourrez tous deux de la même mort!!! (1)

CHARLOTTE DE SPA.

(Nouvelle Minerve.)

(1) Le duc de Vicence est mort, comme l'empereur, d'un cancer à l'estomac.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 12 FEVRIER

Décès : 2 garçons, 6 hommes, 1 femme, savoir : B. L. Lambert, âgé de 80 ans, tailleur, en Bèche, veuf de M. B. Paré. — S. Dequandre, âgé de 80 ans, journalier, derrière les Potiers, veuf de V. S. Neuforge. — G. Léonard, âgé de 68 ans, portefaix, rue des Aveugles, époux de M. A. Romeden. — J. Simon, âgé de 65 ans, sans profession, faubourg Ste. Marguerite, célibataire. — J. G. J. Bourlet, âgé de 40 ans, infirmier, pont St. Nicolas, célibataire. — T. Jh. Oury, âgé de 26 ans, lameur, rue Champion, célibataire. — F. Jne. Guéray, âgée de 59 ans, blanchisseuse, rue Froimont, épouse de P. Jh. Debouy.

Du 13. — Naissances : 11 garçons, 11 filles.
Décès : 6 garçons, 1 fille, 5 hommes, 4 femmes, savoir : J. H. Th. Eug. Debeur, âgé de 76 ans, lieutenant colonel pensionné, chevalier de la légion d'honneur, rue Sirène, époux en 2mes. noces de M. F. G. Dautrepoint. — J. M. Liegeois, âgé de 70 ans, cordonnier, derrière les Potiers, veuf de El. Dumoulin. — Jn. Fion Dengis, âgé de 57 ans, marchand de cloux, quai de la Sauvenière, époux en 2mes. noces de M. A. F. P. Leger. — G. Jh. Aussems, âgé de 55 ans, postillon, domicilié à Battice, veuf de A. Jh. Germay. — F. de Bleumortier, âgé de 22 ans, soldat au 9me régiment de ligne. — M. M. Jori, âgée de 71 ans, ouvrière en dentelles, rue du Vert-Bois. — Jh. Deperron, âgée de 53 ans, servante, rue Neuvice. — M. C. Jh. Thoman, âgée de 33 ans, sans profession, rue des Tanneurs, épouse de L. J. H. Coune. — Ad. Renaerts, âgée de 33 ans, sans profession, sur la Batte, épouse de J. B. Grandjean.

ANNONCES.

ANCHOIS de Marseille chez ANDRIEN, rue Souv. Pont.

Nouveaux RIVETS et CABILLAUX, ELIBOTTES, FLOTTES, HUITRES ANGLAISES, chez ANDRIEN, rue Souv. Pont.

POISSONS de MER très frais, au Moridne, rue du Stockis.

HUITRES ANGLAISES chez PARFONDRIY, derrière l'Hôtel de Ville.

HUITRES ANGLAISES chez TART, derr. Hôtel de Ville.

A VENDRE une quantité de BON POIN, au château de Sclessin. 267

UNE SERVANTE, sachant faire une cuisine bourgeoise, peut se présenter de suite rue Pont d'Ile, n° 11. 268

UN OUVRIER TYPOGRAPHE peut se présenter au bureau de cette feuille.

SALLE D'EMULATION.

PROGRAMME

DU

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

Qui sera donné mercredi 22 février 1837, par L. HENCHENNE, professeur au Conservatoire Royal.

PREMIERE PARTIE.

- 1° Ouverture, par M. Framback.
- 2° Cinquième concerto de violon, par Lafont, exécuté par Joseph Dupont, élève du conservatoire. (Classe de M. Prume.)
- 3° Terzetto de l'Opéra, un' Aventura di Scaramuccia, de Luigi Ricci, chanté par Mme St-Ange, MM. Richelme et Bouchi.
- 4° Air d'Actéon, varié pour la flûte, par Tulou, exécuté par L. Henchenne.
- 5° Chœur des Bohémiens, composé par M. Soubre, chanté par MM. amateurs.

DEUXIEME PARTIE.

- 1° Ouverture de l'opéra Romantique : die Felsenkühle zu Estalières, par C. G. Reissiger.
- 2° Cavatine de la Niobe, de Paccini, chantée par Mme St-Ange.
- 3° Andante de la symphonie en ut mineur, de Beethoven.
- 4° Nocturnes chantés par Mme Saint-Ange et M. Richelme.
- 5° Fantaisie pour la flûte, composée et exécutée par L. Henchenne.
- 6° Grand pot-pourri sur des motifs de Zampa, par L. Henchenne, exécuté par MM. les artistes de l'harmonie. On commencera à 6 heures.

PRIX D'ENTRÉE : 3 FRANCS.

ON DEMANDE, POUR L'ÉTRANGER, UN MAITRE OUVRIER MEUNIER, bien au courant de la mouture et de la direction d'un moulin à farine mû par machine à vapeur.

S'adresser, Faubourg St-Léonard n° 245. 258

VENTE DE LIVRES.

Les 23, 24 et 25 février 1837, à 2 1/2 heures de relevée, il sera procédé en l'étude et par le ministère de M^e RENOZ, notaire à Liège, rue du Pot d'Or, à la vente aux enchères D'UNE BELLE COLLECTION DE LIVRES DE JURISPRUDENCE, HISTOIRE, SCIENCES, LITTÉRATURE etc.

Le Catalogue se distribue en l'étude de M^e RENOZ, rue du Pot d'Or. 266

AU MAGASIN PLACE VERTE, N° 780.

ON TROUVE :

2000 SCHALS TARTANS, assortis en tout genres. MERINOS DE FRANCE, en toutes nuances, première qualité.

GRAND ASSORTIMENT DE SOIERIES ET MARCELINES, depuis 1 fr. 50. POULT DE SOIE, depuis 3 fr. 50.

GROS DE NAPLES, SATIN DE CHINE, SOIE LARGES, SCHALS RICHES, EN INDOUX et autres en grandes quantités.

MERINOS BROCHÉ, IMPRIMÉ ET UNI EN THIBET ET AUTRES.

NAPOLITAINE, FLANELLE DE SANTÉ, première qualité.

1500 GILETS ET CALEÇONS CONFECTIONNÉS.

2000 DOUZAINES BAS DE FRANCE EN LAINE ASSORTIS, CHAUSSETTES, BAS D'ENFANTS, JUPONS, CAMISOLLES, CALEÇONS POUR HOMMES ET POUR DAMES.

BAS ET CHAUSSETTES DE SOIE.

GANTS DE COTON, DE SOIE ET DE LAINE.

CRAVATES DE SOIE NOIRES ET FANTAISIES.

FOULARDS.

PLUSIEURS CENT PIÈCES COTELINES, DEPUIS 60 CENTIMES L'AUNE. 313

A LOUER présentement UNE JOLIE MAISON, avec des persiennes, et composée de sept pièces, avec cour, pompe, cave et terrasse, rue Basse Sauvenière, n° 81. S'adresser à l'annex d'Or, derrière l'Hôtel de Ville. 252

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE JOLIE MAISON DE CAMPAGNE,

Avec fournil, écurie, et un jardin de soixante-neuf perches, garni d'arbres à fruits, située aux Six Maisons près du Casino, n° 875. S'adresser pour voir la maison et conditions vis-à-vis la promenade d'Avroy, n. 585 bis. 227

VENTE SUR FOLLE ENCHÈRE.

Les héritiers de M. le chanoine RANSONNET font savoir que par le ministère de M. BERTRAND, notaire à Liège, et par devant M. le juge de-peace des cantons Sud et Ouest de cette ville, en son bureau rue Mont-Saint-Martin, il sera procédé le seize février 1837, à 2 heures de l'après-midi, à la vente sur folle enchère des 3 rentes ci-après, savoir :

1er. lot. UNE RENTE annuelle et perpétuelle de 804 litres 418 m litres (3 muids 6 setiers) d'épeautre libre de retenue, due en vertu de bail à rente par Jacques Joseph Renson, propriétaire à Grace.

2e. lot. L'USUFRUIT D'UNE RENTE de 385 francs et douze centimes, due par M. Rougé, en vertu de bail à rente

3e. lot. ET L'USUFRUIT D'UNE RENTE de 118 francs et 50 centimes due par Mad. Labye.

Les titres sont déposés en l'étude du dit notaire. 179

CORDON EN PIERRE DE TAILE, à moulures, de vingt pieds de longueur;

GRILLAGE EN FER BATTU, de neuf pieds de longueur;

UNE PORTE EN BARREAU, ouvrant en quatre parties,

A VENDRE

Quai de la Sauvenière, n. 9 bis, près la porte d'Avroy.

AVIS

CONTRE LES COLS EN FAUSSE CRINOLINE

Dont la mauvaise tenue, le peu de durée et l'inconfort sont reconnus.



La signature U DINOT, seul breveté pour la vraie crinoline, duite double, est apposée sur chacun de ses cols sert de garantie, autrement déception.

DEPÔTS à Liège, chez MM. J. L. THONNAR, place du Spectacle, FOLLEVILLE, THOMAS, HANQUET et GILLON-NOSSENT.

PARAGUAY-ROUX, spécifique contre les maux de dents, et puissant anti scorbutique.

Avis de MM. ROUX et CHAIS, pharmaciens brevetés de S. M. le roi de France.

La réputation que s'est acquise en France et à l'étranger Paraguay-Roux, spécifique contre les maux de dents et puissant anti-scorbutique, le met désormais au rang des remèdes les plus précieux que possède l'art de guérir. Les essais multipliés qu'en ont fait les médecins et les dentistes les plus célèbres, assurent la supériorité incontestable sur tous les odontalgiques employés jusqu'à ce jour; il suffit d'un morceau d'amadou imbibé de Paraguay-Roux et placé sur une dent malade, pour calmer dans l'instant et constamment les douleurs les plus aiguës et les plus opiniâtres; cette propriété est constatée dans toutes les villes de l'Europe où il y a des dépôts, par un nombre considérable de personnes qui en ont fait usage.

— Seul dépôt à Liège, chez GILLON-NOSSENT, rue du Pont d'Ile n° 32.

BOURSES.

AMSTERDAM, LE 11 FEVRIER.

Holl. Dette active.	101 1/8	Inscr. au gr. livre.	00 0/0
Dito 2 1/2.	53 13/16	Certifi. à Amst.	00 0/0
Différée.	0 0/0	Pologne. L. fl. 500f.	000 0/0
Billet de change.	22 13/16	Lots de Rd. 50 f.	113 1/4
Syndic. d'amort.	94 3/4	Espagne. E. Ard.	24 3/16
3 1/2.	00 0/0	Dito grd.	00 0/0
Soc de comm. P. B.	183 0/0	Dette différ. anc.	0 0/0
nouvelle.	00 0/0	nouv.	00 0/0
Russie, H. et C. 5	104 0/0	passive.	7 0/0
1829, 5	000 0/0	Autriche. Métal. 5.	400 1/4

ANVERS, LE 13 FEVRIER.

ANVERS. Det. activ.	105 0/0	A. NAPLES. Cert. Falc.	92 0/0
Det. différ.	44 0/0	A. État-ro. Lev. 1832.	104 0/0
Emp de 48 mill.	400 1/2	A. à An. 1834.	
HOLL. Dette active.	00		
Rente remboursab.	97 1/4		
Autriche. Métal.	103 3/4		

CHANGES.

Amst., c. jours.	118 0/0
Rotterdam, Idem.	118 0/0
Paris, Idem.	314 p.
2 mois.	314 0/0 p.
Lond. p. Estr. c. j.	39 1/4
2 mois.	39 1/4
Ham. p. 40 HB. c. j.	35 1/4
2 mois.	35 1/4
Bruxelles et Gand.	114 p. c.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 13 FEVRIER 1837.

Les fonds Espagnols ont été assez fermes à notre bourse de ce jour. Ardoin ouvert 24 3/4 7/8 et reste 25 argent au comptant. Primes à un mois 26 1/4 p. c. dont 1 p. c. A. On a fait beaucoup d'affaires.

BRUXELLES, LE 13 FEVRIER.

COURS		ACTIONS.	
Emp. Rotsch.	100 3/4	Act. Société Gén.	730 0/0
Fin cour.	100 3/4	Act. de la S. de C.	131 0/0
Pr. 4 m. d. 1.	000 0/0	Act. la B. de B.	135 0/0
1836, 4 1/2.	92 1/2	Act. C. Sam. et O.	106 0/0
Fin cour.	92 5/8	Act. des Hauts-F.	152 0/0
pr. 4 m. d. 1.	00 0/0	Act. Charb. Flenu.	130 0/0
Dette active holl.	53 0/0	Act. Ch. H. et W.	110 0/0
E. de la ville 1832	90 3/4	Act. Ch. Sclessin.	000 0/0
Dette active holl.	53 1/2	Act. Entr. Indust.	122 1/4
Rente domaniale	96 3/4	Act. Ch. Lev du F.	106 1/2
BRÉSIL 1834.	85 3/4	Act. S. d'Ougrée.	000 0/0
Autriche. Métal	103 3/4	Act. S. Sars-Lonch.	108 0/0
ROME 1832.	100 3/4	Act. Che de fer.	00 0/0
NAPLES. Falconnet	00 0/0	Act. S. de Venne.	000 0/0
Banque Tav.	00 0/0	Act. bat. à V. Anv.	000 0/0
PORT. Dona Maria.	00 0/0	Act. S. Str Léona.	000 0/0
ESPAÑ. Ard. 1834.	24 5/8	Act. S. Chatelin.	000 0/0
Fin cour.	24 1/2	Act. S. Verrières.	000 0/0
gros. pièces	00 0/0	Act. Ecl. gaz. rés.	00 0/0
pr. 4 m. d. 1.	25 1/2	Act. S. Raffinerie	120 0/0
différée 1834.	00 0/0	Act. Verr. Charl.	112 0/0
anc.	0 0/0	Act. Expl. l'Espér.	000 0/0
dette passive.	00 0/0	Act. des Brasseries	000 0/0
		Act. Librairie H.	000 0/0
		Act. Typogr. W.	000 0/0
		Act. Fabr. de fer.	000 0/0
		Act. Mutual. ind.	109 2/4
		Act. C. de Bruges.	010 0/0
		Act. H. F. Monc.	112 0/0

CHANGES.

AMST. ct. jours.	114 0/0
LOND. ct. jours.	12
PARIS. ct. jours.	118 0/0

VIENNE, LE 3 FEVRIER.

Métalliques, 104 1/4 — Actions de la banque, 1369 0/0.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 11 FEVRIER

Le koff belge Joseph, v. de Messine, ch. de 2,335 caisses oranges et citrons, une partie d'huile, soufre et diverses autres marchandises. — Le schooner français Jean Bart, v. du Havre, ch. de 1000 balles café. — La gallesse belge Josephine, v. de Dartmouth, ch. de sel et terre de pipe.

MARCHE DE LIEGE DU 13 FEVRIER 1837.

Froment vieux, l'hectolitre,	fr. 14 72
Seigle vieux, id.	10 81

H. LIGNAC, Impr. du Journal, n° 622, rue du Pot d'Or, à Liège.